

TE- Timbres téléphoniques

INTRO (FR)

En 1891, les premiers timbres téléphoniques ont été émis.
Contrairement aux timbres télégraphiques, ceux-ci sont apparus immédiatement en français et en néerlandais.

Les timbres téléphoniques étaient émis avec, sur le côté gauche, une bande rectangulaire avec, entre autres, le texte suivant : "Preuve de paiement pour une communication dans les BUREAUX TÉLÉPHONIQUES PUBLICS - Cette preuve doit être demandée et conservée par les interlocuteurs".

Au début, les timbres étaient vendus au public à l'unité ou par carnet.

Par ordre de service postal du 13/11/1891, cela a été aboli : une preuve de paiement (bande de gauche) n'était plus donnée au public.

Les timbres téléphoniques étaient un moyen de payer les services téléphoniques en Belgique, surtout entre les années 1900 et 1990. Voici quelques informations supplémentaires sur les timbres téléphoniques en Belgique :

Utilisation

Les timbres téléphoniques étaient utilisés comme une forme de paiement prépayé pour les appels téléphoniques. Au lieu d'utiliser de l'argent liquide, les utilisateurs pouvaient acheter ces timbres et les coller sur des cabines téléphoniques ou d'autres appareils téléphoniques pour payer leurs appels. Ce système était particulièrement pratique à une époque où beaucoup de gens n'avaient pas de téléphone fixe à la maison.

Structure des Timbres

Un timbre téléphonique se composait généralement de deux parties :

1. Le timbre lui-même

C'était la partie qui était collée sur le téléphone ou l'appareil d'appel.

2; Souche

Cette partie servait de preuve d'achat et pouvait parfois contenir des informations sur la valeur du timbre ou les conditions

Vente

Les timbres téléphoniques étaient vendus à différents endroits, y compris :

Bureaux de poste

Tabacs

Magasins spécialisés dans les services téléphoniques